

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 19 FEVRIER 2021

Personnes présentes : Richard Mélanie, Douté Guillaume, Graff Priscillia, Martin Amandine, Schwab-Schneider Vanessa, Mutschler Laetitia, délégués de parents ; Holweg Jean Philippe, Schmitt Claire Lyse, Schmitt Marie (maternelle), Schmitt Marie (élémentaire), Metzler Cécile, enseignants, Gemminger Eve, Bohn Laurence, directrices.

Personnes excusées : Karcher Arnold, Bick André, Stebler Audrey, délégués de parents.

1. MANIFESTATIONS DANS LES CLASSES :

Steige : 17 novembre : intervention en maternelle de Justine, élève de terminale sur l'alimentation (familles d'aliments et repas équilibré) dans le cadre de l'éducation à la santé ; 8, 14 et 17 décembre : activités menées avec un animateur de la maison de la nature : pour les deux classes : fabrication de papier recyclé, recherche de petites bêtes dans le compost, observation et classification ; CP-CE1 : land art en forêt ; 15 décembre : animation musicale autour du thème de Noël présentée par Fabrice, le mari de maîtresse Alice ; 5 janvier : partage de la galette des rois ; 7 janvier : spectacle « Théodore le jardinier » présenté par Thierry de « Monde et nature » parlant des saisons, de la culture du jardin, des fruits, des légumes et des animaux amis ou ennemis du jardinier ; 25 janvier : animation musicale présentée par Grégoire, papa d'élève : découverte des trois familles d'instruments, chants et jeux musicaux ; 29 janvier : animation autour de deux albums avec Toinette qui en est l'illustratrice : histoire et illustration avec participation des enfants ; 16 février : carnaval et dégustation des beignets offerts par Monsieur Davide que l'on remercie.

Wagenbach le 8 et le 15 décembre : Intervention de Denis des Weepers Circus pour écrire la chanson "Africolo" pour les CM2 et "Notre planète aujourd'hui" pour les CE2-CM1 dans le cadre du projet ACMISA fédérateur

16 février : carnaval et dégustation des beignets offerts par Monsieur Davide que l'on remercie.

CM2 : du 23 au 26 novembre : Marathon de l'orthographe ; 30 novembre : Plantation de bulbes ; du 1er décembre au 16 février : Cycle STEP qui s'est clôt avec un spectacle de présentation aux CE2/CM1 ; ; 10 décembre : Intervention de Martial dans le cadre du projet AFRICA 2020 le (découverte des percussions africaines) ; 4 février autour des percussions corporelles et du chant traditionnel ivoirien ; 14 décembre : Intervention de Nolwenn sur les dangers d'internet dans le cadre de l'éducation à la santé ; Participation à une représentation théâtrale en direct et en Visio du Théâtre de la Ville de Paris de la pièce intitulée "Alice traverse le miroir"

Festival Augenblick annulé (26 janvier + 2 février).

Mme Gemminger remercie la commune de Steige qui a accordé la demande de subvention pour mener à bien les projets photo et Africa 2020.

Centre : 5 janvier : partage de la galette des rois ; cavalcade annulée ; projet sur les oiseaux prévu en mars avec la maison de la nature.

2. INSCRIPTIONS POUR LA RENTRE 2021-2022 :

Les inscriptions auront lieu en mairie du 1er au 19 mars 2021. Les admissions pourront se faire à l'école de Steige le vendredi 3 avril de 11h30 à 13h et de 16h à 17h ou sur RDV. Pour les élèves de Maisonsgoutte, elles auront lieu à Wagenbach le vendredi 26 mars de 8h10 à 11h40 ou le vendredi 9 avril de 8h10 à 11h40 et de 13h30 à 16h.

3. Problèmes rencontrés devant les écoles :

*Certains enfants arrivent beaucoup trop tôt à l'école. Ils jouent dans la rue et se mettent en danger. Madame Houlné demande que les parents sensibilise les parents sur le fait que l'église un lieu de culte et non de jeu. Le cerge pascal a disparu et a été retrouvé dans la neige quelques jours plus tard. Des enfants ont déjà été surpris dans le hall d'entrée de l'église en train d'allumer les lumières.

*Des adultes, par leurs paroles ou gestes, remettent en question le travail du corps enseignant et des ATSEM et ceci devant les enfants. Ce n'est pas rendre service aux enfants et il va de soi que pour avancer positivement, il faut le faire ensemble et tenir le même discours.

Monsieur Holweg précise qu'on ne peut pas discréditer la parole des adultes de l'école et que cela se fait toujours au détriment des enfants. Quand quelque chose ne va pas on va discuter avec l'adulte concerné et non pas en débattre « publiquement ».

4. Doléances :

*Des parents d'enfants scolarisés à Steige se plaignent de ne jamais avoir le cahier de liaison et donc de louper des informations comme, par exemple, le mot concernant le costume de Carnaval. Est-il possible d'opter pour Classroom comme à Maisongoutte ?

Le mot « jamais » est très surprenant puisque ce cahier circule et ceci uniquement quand cela est nécessaire pour la classe maternelle. Madame Schmitt précise alors que dans sa classe de CP-CE1 ce cahier est donné chaque week-end, ce que valide Madame Martin, parent d'élève de CP. Les enfants non déguisés nous ont dit avoir oublié ou pas souhaiter se déguiser.

D'autre part ce cahier de liaison revient parfois à l'école sans signature des parents et dans ce cas nous ne savons pas si le mot a été lu ou pas.

En ce qui concerne Classroom, ce n'est pas d'actualité. Le petit cahier sera utilisé jusqu'à la fin de l'année et nous verrons éventuellement à la rentrée si nous le mettons en place.

Madame Richard exprime sa satisfaction concernant le fonctionnement de cette application qu'elle apprécie beaucoup pour son efficacité et la rapidité de transmission des informations.

*Problèmes dans le bus :

Des parents signalent des problèmes d'incivilité dans le bus, d'autres proposent de faire le trajet en tant qu'accompagnateur, d'autres ne comprennent pas l'ajout d'un arrêt supplémentaire à Maisongoutte et en souhaiteraient également d'autres à Steige.

L'ensemble de l'équipe enseignante entend bien ces doléances. Elle les comprend mais ne peut pas donner de solutions puisque cela ne fait pas partie de ses responsabilités.

Le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires dit, dans l'article 5.2.1 concernant les transports scolaires : « L'institution scolaire n'a pas de compétence en matière de surveillance dans les transports réguliers d'élèves par car de ramassage. »

Les arrêts et horaires de bus sont décidés par les personnes compétentes en la matière à savoir la région et le transporteur qui se rapprochent des municipalités.

Monsieur Haessler, explique que l'ajout de l'arrêt « Engelsbach » a permis de diminuer les risques sur le chemin de l'école mais a occasionné un changement dans le contrat de l'ATSEM dont les horaires ont dû être modifiés.

Madame Houlné, maire de Steige annonce qu'elle a reçu le règlement des transports stipulant que les enfants peuvent emprunter le ramassage scolaire pour aller dans une école située dans un autre village que celui dans lequel il réside et non pas pour un trajet dans sa commune. D'autre part, cet arrêt prenant entre 5 et 8 minutes supplémentaires, les parents et nourrices de Steige qui cherchent des enfants à l'école de Steige et en attendent d'autres qui reviennent de Maisongoutte doivent attendre davantage. L'ATSEM descend des enfants à centre, elle en monte d'autres et il en est de même à Engelsbach ainsi qu'à Wagenbach. De plus, ceux de Wagenbach descendant à Engelsbach, le car doit faire un demi-tour supplémentaire à l'entrée du village, ceci rallongeant le parcours.

Madame Houlné déplore que les parents ayant sollicité cet arrêt l'aient fait directement auprès de la région et aurait souhaité que cela soit discuté préalablement avec les municipalités.

Madame Graff prend alors la parole pour expliquer ce qui était initialement prévu. Les enfants montant dans le bus à Wagenbach devaient y rester jusqu'à Steige et être déposés en redescendant à Engelsbach. Ceci qui permettait d'emprunter la route du foyer Saint Antoine pour monter à Steige et ainsi éviter le demi-tour à l'entrée de Maisongoutte. La grille des horaires (région) et le circuit (transporteur) ne correspondent pas.

Etant donné que le conseil d'école ne peut répondre à ces doléances Madame Houlné propose une réunion entre les délégués de parents et les municipalités le lundi 22 février à 18h30 à l'espace d'animation rural de Steige afin de trouver des solutions aux problèmes de transport.

Monsieur Haessler annonce la création d'un nouveau site « maisonsgoutte.fr » donnant notamment des informations sur le bulletin municipal, sur l'avancée des travaux de la future école intercommunale (début des travaux fin mai, début juin, rentrée en janvier 2023). Il est possible de s'inscrire sur la newsletter.

Pour terminer, Madame Schmitt Claire Lyse annonce son départ de Maisongoutte puisqu'elle quitte l'Education Nationale pour un poste de médiatrice sur Colmar.

Nous lui souhaitons tous un plein épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

Elle sera remplacée jusqu'à la fin de l'année par Madame Wasser Sylvie.

Mesdames Gemminger Eve et Bohn Laurence, directrices.